

Aristide LE DANTEC (1877-1964), créateur de l'école africaine de médecine

par Jean-Jacques PEUMERY *

Le docteur Le Dantec (Aristide, Auguste) est un des hommes qui, malgré un mérite réel, un grand savoir, une œuvre grandiose, n'obtiennent pas dans le monde médical la réputation et la notoriété auxquelles parviennent parfois des sujets de moindre valeur. Médecin militaire du Service de Santé des Troupes coloniales, il créa, en 1918, l'Ecole de Médecine de Dakar appelée à rendre d'inappréciables services.

En France, il est aujourd'hui à peu près oublié, ou confondu avec quelques-uns de ses homonymes. Seul, le Pr Pierre Huard lui consacra une nécrologie dans le numéro du 24 juin 1967 de « La Presse Médicale ».

Au Sénégal, par contre, on lui a rendu l'hommage et la reconnaissance qu'on lui devait : le nom d'Aristide Le Dantec a été donné à un hôpital de Dakar, ainsi qu'à une rue de cette ville ; une stèle commémorative, inaugurée en juillet 1922, y perpétue son souvenir. En Côte-d'Ivoire également, une plaque, apposée en janvier 1967 dans le C.H.U. d'Abidjan, réhabilite la mémoire de celui qu'on appela « le père de la médecine africaine francophone ».

Aristide (dit Ary) Le Dantec naquit le 12 février 1877 à Le Loroux-Bottereau, en Loire-Atlantique, de Charles François Le Dantec, qui était receveur de l'enregistrement à Quimperlé, et de dame Esther Louise Cart. Il entra comme élève à l'Ecole du Service de Santé de Lyon, le 24 octobre 1895, puis — une fois sa thèse soutenue(1) — comme médecin stagiaire à l'Ecole d'Application du Service de Santé militaire du Val-de-Grâce, le 14 décembre 1898, d'où il sortit médecin aide-major de 2^e classe.

Dès l'année 1900, il sert comme médecin aide-major de 2^e, puis de 1^{re} classe (1^{er} février 1901), dans le 116^e Régiment d'infanterie, puis successi-

(*) Communication présentée à la séance du 27 avril 1974 de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

(1) « Du retard du pouls sur le choc de la pointe du cœur dans les sténoses mitrales » - Thèse de Lyon (1898-99).



*Fig. 1. — Aristide Le Dantec, en 1923, à son bureau de l'hôpital de Dakar.
(Photo aimablement communiquée par Mme Claudine Le Dantec-Bénézit.)*

vement dans les 28^e et 4^e d'artillerie. Le 24 décembre 1904, il est promu au grade de médecin major de 2^e classe, et c'est en 1905 qu'il obtient sa mutation dans le Service de Santé des Troupes coloniales (il est affecté comme médecin major au 5^e Régiment d'infanterie coloniale, le 6 juillet 1905).

Dès lors, la carrière militaire d'A. Le Dantec est des plus mouvementées. On le voit tout d'abord en Guyane, du 12 novembre 1905 au 23 mars 1908, où il est médecin du bagne ; c'est là qu'il sera attiré par la chirurgie et qu'il effectuera ses premiers travaux de recherche — il aurait, paraît-il, fait des essais de greffes cornéennes. On le retrouve au Tonkin, du 20 juin 1909 au 31 juillet 1912, où il dirigera l'hôpital militaire de Hanoï à partir du 26 octobre 1909 ; il y combatta une épidémie de choléra, et sa conduite lui vaudra, en 1910, la médaille en argent des épidémies ; il est ensuite chargé de cours à la clinique chirurgicale de l'École de Médecine de l'Indochine, ce qui fait naître en lui le goût de l'enseignement qu'il va développer avec enthousiasme.

Mais le travail acharné sous le ciel tropical finit par avoir raison des plus solides au poste ; aussi Le Dantec rejoint la mère-patrie pour faire une période d'études à la clinique des maladies mentales à Bordeaux. Puis c'est l'Afrique Occidentale Française : il y est affecté le 24 novembre 1913, avec le grade de médecin major de 1^{re} classe (promotion du 23 juin 1913) ; il pose alors les jalons de cet enseignement médical aux populations africaines qui deviendra, par la suite, sa préoccupation majeure.

En A.O.F., il est nommé médecin-chef de l'ambulance de Kayes, dans le Soudan français (aujourd'hui république du Mali) ; il ne garde pas, cependant, longtemps ce poste qu'il occupe depuis le 23 avril 1914, étant rapidement rappelé à Dakar.

Le 2 août 1914... La Première Guerre mondiale le surprend exerçant à l'hôpital colonial de Dakar en qualité de chef des services médicaux. Mais sa valeur militaire et sa compétence chirurgicale l'appellent en France, pour prendre part à la campagne d'Allemagne. Débarqué à Marseille le 9 août 1916, il est versé le même jour au dépôt du 2^e Régiment d'infanterie coloniale. Aristide Le Dantec est à l'intérieur du 10 août au 29 septembre 1916 ; puis sur le front le 30 septembre, pour assurer d'abord le commandement de l'hôpital Sédillot, ensuite celui de l'ambulance 1/55 de la 2^e Armée à partir du 12 novembre, et être enfin l'adjoint au chef du Service de Santé de la 1^{re} Armée, le 1^{er} mars 1917, poste qu'il va occuper jusqu'au 24 décembre.

Après ce que l'on vient de dire de lui, il serait difficile de se représenter Le Dantec, au front, autrement que sous les traits d'un héros. Il en fut un, effectivement, comme en témoignent les lignes qui suivent :

Les « services très distingués avant et pendant la Campagne, au cours de laquelle il s'est acquis de nouveaux et sérieux titres » (*J.O.* du 17 avril 1917) valurent à Le Dantec une citation à l'ordre du Service de Santé de la 1^{re} Armée (N^o 1551 du 20 août 1917). Cette citation reflète bien la forte personnalité de l'homme, la bravoure du soldat et la qualité du clinicien. La voici dans son texte intégral :

« Officier d'une haute valeur morale et professionnelle. Chirurgien des plus distingués. Fort courageux, sollicitant et accomplissant des missions dans les postes les plus avancés, souvent sous les bombardements.

» Après avoir dirigé, d'une manière remarquable, une ambulance chirurgicale divisionnaire, dans le secteur de Verdun et à Verdun même dans des circonstances périlleuses, a fait preuve, lors d'une récente offensive, des plus belles qualités d'initiative, de décision et d'organisation, en même temps que d'un entrain et d'une ardeur infatigables, contribuant ainsi puissamment au bon fonctionnement du Service de Santé au cours de ces opérations ».

Ce dynamisme prodigieux qu'il déploya jusqu'à un âge très avancé, il le devait à sa propre constitution : la nature l'avait doté d'une robustesse peu commune et d'une santé à toute épreuve.

Le jour même de la Noël de 1917, il est versé à l'intérieur, et c'est à partir de 1918 que cette force d'âme permit surtout à Le Dantec d'entrer dans l'histoire de la médecine.

**

Les circonstances qui ont concouru à la deuxième affectation de Le Dantec en A.O.F., en 1918, et les événements qui s'y sont déroulés sont assez obscurs pour quiconque n'est pas initié à l'atmosphère morale et aux conditions de la vie en Afrique au temps de la colonisation. Aussi, pour être clair et exposer les faits chronologiquement, nous référerons-nous à l'article du Pr Pierre Huard, qui a connu personnellement Ary Le Dantec, ainsi qu'à l'intéressant travail de M. Pierre-Henri Delmas, paru récemment dans les « Echos de France » (bulletin de l'association d'entraide des Français au Sénégal), qui a puisé dans de très bonnes sources, notamment dans la correspondance personnelle de Le Dantec avec sa famille et ses collègues intimes.

En mars 1918, Georges Clemenceau, alors président du Conseil, voulut donner à la Fédération africaine francophone un témoignage de la reconnaissance du gouvernement pour son effort exceptionnel de guerre ; il toucha, à cette intention, le haut-commissaire des troupes noires, Blaise Diagne, qui était à l'époque le député du Sénégal ; à la demande de ce dernier, Aristide Le Dantec fut attaché au cabinet de Clemenceau comme conseiller technique.

Lors de l'entrevue ménagée entre les deux hommes politiques pour résoudre la question suivante : « Comment récompenser les ressortissants d'outre-mer de l'Afrique noire française », Le Dantec, qui avait été convié à cet entretien, fit une proposition directe, ainsi rapportée, plus tard, par le Dr André Coulbary, ancien élève de l'Ecole africaine de médecine (première promotion - 1922) :

« Les troupes noires ont fait leur devoir en s'illustrant dans les différents champs de bataille.

» Beaucoup de médecins blancs y ont trouvé une mort glorieuse.

» Des soins à prodiguer à la population noire africaine francophone se poseront à la fin des hostilités.

» Pour répondre à cette pénurie, la France doit créer, à l'exemple de Madagascar et de l'Indochine, une école de médecine d'où sortiront des praticiens de haute valeur morale et professionnelle, qui remplaceront ceux qui sont tombés au champ d'honneur ».

Blaise Diagne appuya cette proposition que Clemenceau accepta. Il fallait quelqu'un pour réaliser ce hardi et ambitieux programme dont la mise sur pied et l'aboutissement représenteraient la plus belle récompense de la France à l'Afrique. Le Dantec était tout désigné pour remplir ce rôle.

Ainsi donc, le 10 mai 1918, Aristide Le Dantec est nommé directeur de l'Ecole de Médecine de l'Afrique Occidentale Française (décret du 9 juin 1918). Promu au grade de médecin principal de 2^e classe (lieutenant-colonel, ou maintenant médecin en chef de 2^e classe) par le décret du 6 juillet 1918, il est embarqué à Bordeaux le 17.

Dès son arrivée à Dakar, Le Dantec va créer et organiser l'Ecole de Médecine, de Pharmacie, de Sages-Femmes et de Vétérinaires.

« Cette dernière section vécut à Dakar 5 ans (1920-1924), ayant formé deux promotions (1923-1924), la 3^e (1925) ayant terminé sa formation à Bamako où l'Ecole vétérinaire fut transférée » (Pierre-Henri Delmas).

La direction de l'Ecole n'est pas sa seule mission ; il est aussi médecin-chef et directeur de l'hôpital indigène de Dakar, appelé Hôpital central lors de son ouverture — le 2 août 1912 — et désigné plus tard, du patronyme de son responsable des années 1918 à 1925, Hôpital A. Le Dantec.

Le Dantec va organiser son enseignement médical sous le signe de trois préoccupations essentielles : prévention et éradication des endémo-épidémies ; protection de la maternité et de l'enfance ; éducation sanitaire des masses. Le « Maître » — comme l'appelleront bientôt ses élèves — professe avec le souci d'être simple et clair ; il mêle, avec une science et un art qui n'appartiendront qu'à lui seul, l'explication théorique à l'application pratique, et son enseignement se fait dans un climat de confiance et d'amitié, abstraction faite de tous préjugés de caste, de classe sociale et de race, d'où naîtra — on le comprend — sa grande popularité parmi les populations africaines.

En 1920, le « puissant réalisateur » de l'Ecole africaine de Médecine va fonder l'infrastructure médicale urbaine, indispensable au fonctionnement de celle-là : la policlinique de l'hôpital indigène de Dakar ; la première maternité africaine, la première crèche, les premières consultations de femmes enceintes et de nourrissons, ouvertes en A.O.F. Il lui adjoint l'Ecole de sages-femmes et l'Ecole des infirmières-visiteuses de Dakar.

Cette belle réalisation ne manqua pas de susciter l'admiration de ses collaborateurs et élèves. Ces derniers sont recrutés dans les classes qui cor-

respondent au niveau de la 3^e du lycée ; mais ce sont des élèves déjà relativement mûrs et quelquefois mariés, ayant fait généralement 7 ans d'école primaire et 3 ans d'une école préparatoire. Après quatre années d'études à l'École de Médecine et de Pharmacie, les étudiants sortent avec le diplôme du médecin africain, équivalent à celui du médecin indochinois ou du médecin malgache. Leur enseignement médical est fondé sur la pratique hospitalière — à l'hôpital indigène — et sur la théorie professée à l'École où un enseignement général leur est aussi donné, de telle sorte que l'impétrant a une culture générale qui correspond à celle de la fin de la seconde des lycées. Les sujets les plus brillants peuvent entrer en première au lycée, passer leur baccalauréat à Dakar et terminer ensuite leurs études médicales dans une faculté de médecine de la métropole. « Ainsi les médecins africains, seuls représentants de l'enseignement supérieur dans le système colonial, ont été capables de fournir une partie des cadres politiques nécessaires aux jeunes états, quand vint le jour de leur indépendance » (P. Huard).

Interrompu seulement par une mission à Paris du 19 septembre au 12 novembre 1919, son service en A.O.F. sera des plus fructueux ; mais, pour mieux se consacrer à son œuvre, Le Dantec préfère quitter l'armée. Débarqué à Marseille le 9 août 1920, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté de services ; il prend rang dans cette situation au 25 décembre 1920, par décret ministériel du 27 octobre de la même année. Bientôt Le Dantec regagne l'Afrique ; nommé dans la réserve médecin principal de 2^e classe par le décret du 4 mai 1921, il reste à la disposition du Service de Santé de l'A.O.F. (décret ministériel du 7 novembre 1921).

Pour Le Dantec, tout semblait aller pour le mieux. Il venait d'être nommé membre correspondant de l'Académie des sciences coloniales. L'École de Médecine et de Pharmacie de Dakar fonctionnait comme il le désirait. Les premières sages-femmes sortirent diplômées en 1921 et les premiers médecins et pharmaciens en 1922. Malheureusement ses idées se heurtèrent à une forte opposition.

Aristide Le Dantec dut boire, jusqu'à la lie, le calice réservé à ceux qui ont la présomption de créer quelque chose de nouveau alors que l'opinion publique n'y est pas favorable.

Les Européens de l'A.O.F., dans leur immense majorité, objectèrent que la jeunesse africaine n'était pas prête à l'enseignement supérieur. Nombreux étaient les arguments invoqués. L'idée de Le Dantec était excellente, certes, mais non réalisable sur le plan pratique. Permettre aux ressortissants africains d'accéder aux plus hauts grades de l'Université serait susceptible de sérieuses conséquences politiques. De toute manière, la formation d'infirmiers noirs s'avérerait suffisante pour diffuser la médecine préventive et l'hygiène, et point n'était besoin de médecins africains dont l'instruction ne pourrait être que longue, onéreuse et inopportune. Cette conception fut soutenue par le gouverneur général de l'A.O.F., Carde, qui avait pris de nouvelles mesures pour réorganiser le Service de Santé en Afrique et par lesquelles il donnait une place prépondérante au développement de la médecine préventive et de l'hygiène.

Comme dans tout conflit, il y eut le pour et le contre, les partisans et les adversaires du bien-fondé de l'Ecole africaine de Médecine. Ces derniers, bien entendu, l'emportaient dans la collectivité blanche. Le Dantec ne désarma pas, mais ne fut pas le plus fort ; il dut quitter ce poste auquel il s'était consacré corps et âme depuis 1918 et rentra en France, en 1925, en proie à la nostalgie de l'Afrique.

Le Dantec se retira à Saint-Lunaire, en Ille-et-Vilaine ; mais il resta en relation avec ses collègues et anciens élèves d'Afrique. En 1937, on lui décerna une médaille, exposée au Salon des Artistes français...

*
**

Quand survint la Seconde Guerre mondiale, la « drôle de guerre » laissa Le Dantec dans la plus complète perplexité.

Le 15 décembre 1939, il est promu médecin colonel dans les cadres de réserve. On le voit alors chirurgien-chef du groupe des hôpitaux de Dinard ; puis il est rayé des cadres (article 12) par le décret ministériel du 23 janvier



Fig. 2. — Aristide Le Dantec (de face sur la photo), lors de son premier passage à Washington, durant la Seconde Guerre mondiale. On remarque les galons métalliques de colonel aux épaulettes et l'insigne des F.F.L.

(Photo aimablement communiquée par Mme Claudine Le Dantec-Bénézit.)

1940. Bientôt c'est l'occupation allemande. La défaite cuisante de juin 1940 ne laisse pas indifférent le « père de la médecine africaine francophone ». Son sang de vieux patriote bout dans ses veines. Il entre dans la Résistance. Dénoncé, il est arrêté par la Kommandantur en décembre 1940 ; puis c'est l'évasion en zone libre, en compagnie d'un ami de son fils, à la veille d'une seconde arrestation, évasion sanctionnée par une condamnation à mort du Conseil de guerre allemand de Rennes. Cette fuite précipitée le sauve de justesse du peloton d'exécution nazi. Le Dantec franchit les Pyrénées, et bientôt commence un périple extraordinaire qui le conduit en Algérie, au Maroc, aux Antilles françaises, à Saint-Domingue, Haïti, Cuba, aux Etats-Unis d'Amérique et finalement à Londres, où il rejoint le général de Gaulle, le 17 novembre 1942.

A Londres, Le Dantec contracte un « engagement pour la durée de la guerre plus trois mois » ; il est affecté à l'Inspection générale des Services sanitaires et sociaux. Une promotion exceptionnelle lui est alors accordée : le médecin colonel de réserve Le Dantec est nommé « médecin général à titre honoraire », le 15 janvier 1943 (décret N° 718 du 16 janvier 1943) ; mais il est envoyé en mission aux Etats-Unis, le 10 février de la même année, pour organiser et faire parvenir en France les secours médicaux indispensables dès la libération du territoire ; il est ensuite chargé d'une ambassade itinérante dans différents pays de l'Amérique du Sud pour recueillir des fonds et une aide en nature, dans le même dessein.

En avril 1943, le général de Gaulle le fait passer à Fort-de-France pour offrir à l'amiral Robert, haut-commissaire aux Antilles et en même temps ami de Le Dantec, une issue satisfaisante au ralliement de la Martinique à la « France libre » (« Mémoires de Guerre », Charles de Gaulle, tome II, éd. Plon, page 129).

La présence du « Maître » est signalée à Dakar en décembre 1943, avant la Conférence de Brazzaville qui s'ouvrit en janvier 1944. L'Ecole africaine de Médecine fut officiellement consacrée par le décret du 11 août 1944.

Après la Libération, le médecin général Le Dantec est affecté au Val-de-Grâce le 16 mars 1945, et il cesse toute activité militaire le 20 octobre 1945, pour se retirer une seconde fois à Saint-Lunaire dont il est élu Maire.

Mais la politique ne lui plaît guère, l'oisiveté moins encore. A 68 ans, à l'âge où le premier venu ne rêve que d'une retraite paisible, Aristide Le Dantec, lui, ne pense qu'à repartir pour une nouvelle carrière. Son point de mire est toujours le même : l'Afrique.

Il la retrouve en 1953. Ses anciens élèves lui ont demandé de venir à Dakar présider les cérémonies de fermeture définitive de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, en juin 1953. Il y parraine donc la 32^e et dernière promotion de médecins africains, comme il le fit pour la première en 1922. Ouverte de novembre 1918 à juillet 1953, l'Ecole africaine de Médecine aura formé — malgré les différends qui obligèrent Le Dantec à quitter son poste en 1925 — 32 promotions médicales, soit près de 800 praticiens (pour P. Huard), ou 582 médecins africains et 87 pharmaciens (d'après Prost, du Service de Santé africain).

Indépendamment de l'Ecole, une Faculté de Médecine fut créée à Dakar en 1949 ; celle-ci a progressivement remplacé celle-là. Officiellement installée en 1960, la Faculté de Médecine n'a pu délivrer que 41 diplômes en 7 ans (1961-1967) ; mais ce nombre s'accroît d'année en année. « La Faculté de Dakar fait néanmoins son chemin » (P.H. Delmas).

Soucieuse de témoigner sa gratitude, l'Association amicale et professionnelle des anciens étudiants de l'Ecole de Médecine de Dakar, dont le Dr André Coulbary était le président — il était aussi le président d'honneur de leur Syndicat interfédéral —, obtint du ministre de la France d'outre-mer le consentement de donner le nom d'Aristide Le Dantec à l'hôpital-central indigène, en février 1954. Bien plus, à la demande de cette association, une mission d'information auprès des chefs de territoire et des directeurs de la Santé, sur leur comportement, leur dévouement et leur compétence, fut envisagée et réalisée ; c'est ainsi que Le Dantec, accompagné du médecin-principal André Coulbary, fit une grande randonnée au Sénégal, en Guinée, au Soudan, en Haute-Volta, au Niger, au Dahomey, au Togo, en Côte-d'Ivoire et en Mauritanie, de février à avril 1955. A noter qu'en Côte-d'Ivoire, il rencontra son ancien élève, le député Félix Houphouët-Boigny, sorti major de la promotion de l'Ecole en 1925. Le Dantec avait tenu un journal très minutieux de ce voyage, durant lequel il s'employa de toutes ses forces à dissiper le malaise — voire la rivalité — qui régnait partout entre les docteurs en médecine et les médecins africains dont il fallait envisager le reclassement indiciaire. En tant que créateur de l'Ecole de Médecine, il se sentait responsable de cette lacune ; il parvint à la combler en partie.

Le 8 août 1960, lorsque la Côte-d'Ivoire accéda à l'indépendance, le président Houphouët-Boigny nomma Le Dantec conseiller technique de l'ambassade ivoirienne en France. Dans son discours du 7 août, le président ivoirien, s'adressant au représentant du gouvernement français, n'avait-il pas dit, en parlant du médecin général Le Dantec : « Un des vôtres ; un des nôtres » ?

Avec l'assiduité et l'enthousiasme qu'il montrait dans tout ce qu'il entreprenait, Le Dantec s'employa, à la demande d'Houphouët-Boigny, à reprendre avec les étudiants ivoiriens disséminés dans différents établissements français d'enseignement supérieur « le contact direct et amical qu'il avait eu à Dakar avec leurs grands anciens ».

Le chef de l'Etat de la Côte-d'Ivoire avait formé des vœux, dès 1960, pour la transformation du Centre d'Enseignement supérieur d'Abidjan en une Université à laquelle serait rattaché un enseignement de la médecine. Aussi, le médecin général Le Dantec fit un voyage, en 1961, dans les républiques de l'Entente, afin de connaître leur opinion sur la création d'une Ecole de Médecine à Abidjan ; il contribua efficacement au démarrage de cette dernière qu'il inaugura en 1963. Enfin, pour susciter les échanges les plus cordiaux, il fut l'artisan du jumelage des Facultés de Rennes et d'Abidjan ; le couronnement de ses efforts devait être la création de l'Université d'Abidjan.

Aristide Le Dantec ne sentait pas le poids des années et ne pensait pas à la mort, sans doute grâce à cet idéal qu'il poursuivait et à cette activité extraordinaire qu'il manifesta jusqu'à la fin.

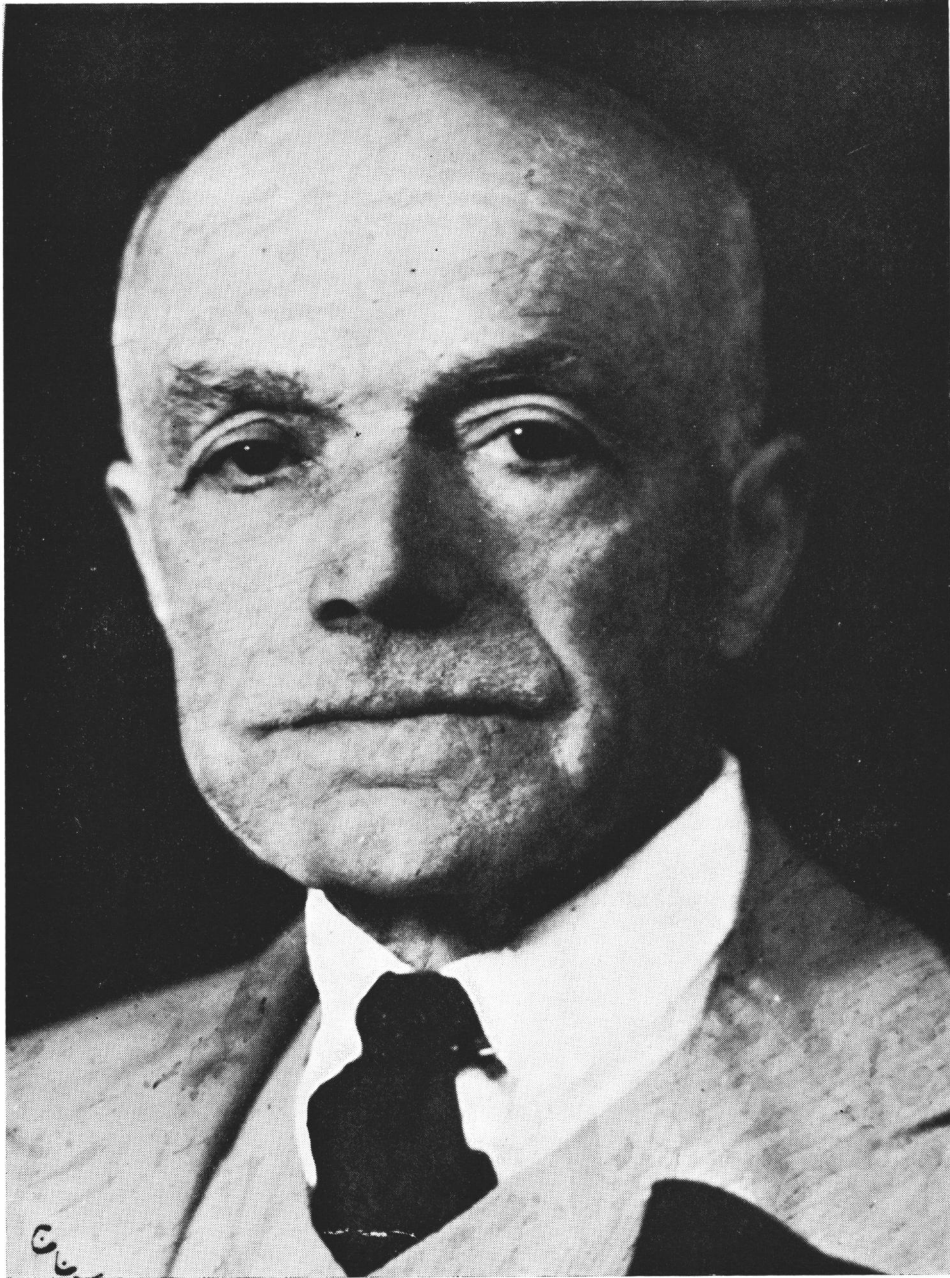


Fig. 3. — Le médecin général Aristide Le Dantec, à Saint-Lunaire, en 1947. Toujours d'une vitalité exceptionnelle, il ne porte vraiment pas ses 70 ans.
(Photo aimablement communiquée par Mme Claudine Le Dantec-Bénézit.)

La mort vint pourtant le surprendre, le 27 mai 1964, dans sa propriété « Villa Bellevue », à Saint-Lunaire, après une courte maladie survenue dans sa 88^e année. Le ministre de la Santé de la Côte-d'Ivoire prononça sur sa tombe : « L'Afrique toute entière vit du culte des Anciens... Ary Le Dantec nous a trop donné, pour que nous ne le revendiquions pas comme l'un des nôtres ».

Aristide Le Dantec avait épousé, en 1906, Mlle Germaine Pauvert, originaire de Saint-François, commune de la Guadeloupe ; il perdit son épouse en 1946. Son fils Yves, né le 8 octobre 1917, mort le 7 novembre 1955 en service commandé, était commandant aviateur, attaché à l'état-major des Forces d'occupation française en Allemagne ; sa fille, aujourd'hui Mme Claudine Le Dantec-Bénézit, réside au Mas-Dormant, à Fayence, dans le Var.

Ses distinctions honorifiques sont le reflet du renom qu'il porta à l'étranger. Outre la Croix de guerre qui lui fut attribuée en septembre 1917, et la médaille de la Résistance, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur le 13 avril 1917, puis officier le 30 juin 1939 (J.O. du 8 juillet 1939). Les Républiques africaines le nommèrent grand officier de l'Ordre national sénégalais et grand officier de l'Ordre national ivoirien.

Aristide Le Dantec est une figure bien française... Une figure à plusieurs faces... On voit en lui un clinicien de valeur et un chirurgien hardi, en même temps qu'un enseignant à la hauteur de sa tâche et un organisateur de génie. Sous un autre angle, c'est un grand soldat, héros des deux Guerres mondiales et de la Résistance. C'est aussi un personnage dont le sens de l'humain est particulièrement développé ; ennemi du racisme et du colonialisme, il a su former des techniciens et des hommes, conscients de leur dignité et de leur responsabilité, il est l'artisan principal de l'amitié franco-africaine dont la devise est : « Corpore diversi, mente fratres ». Enfin, dans une optique différente, par son amour profond de l'Afrique et son désir ardent de toujours y retourner, par l'intérêt affectueux porté à ses anciens élèves, n'offre-t-il pas aussi — malgré le tempérament incisif qui le caractérisait — un côté romanesque et sentimental ?

BIBLIOGRAPHIE

HUARD (P.) : Nécrologie - Ary Le Dantec (1877-1964) - « La Presse médicale », 75, N° 31, 24 juin 1967, pp. 1621-1622.

DELMAS (P.-H.) : Les noms des rues de Dakar - Les noms des médecins : rue A. Le Dantec (1877-1964) - « Echos de France » (bulletin de l'Association d'entraide des Français au Sénégal), 58, janvier 1974, pp. 2-9 - Id., 60, avril 1974, (« Courrier du lecteur »), p. 6.

L'état des services du médecin général Aristide Le Dantec nous a été adressé par le Service historique de l'Armée, à Vincennes, grâce à l'obligeance de M. le Conservateur des Archives historiques du Service de Santé des Armées, Musée du Val-de-Grâce, 277 bis, rue St-Jacques, Paris.

Aristide Le Dantec est l'auteur de plusieurs publications de médecine et de chirurgie, parues dans différents périodiques, notamment dans le bulletin de la Société médico-chirurgicale de l'Indochine (année 1910). « Dans l'accès pernicieux palustre, existe le « signe de Le Dantec » : c'est l'abolition du réflexe rotulien, qui est un très mauvais pronostic » (Dr J.C. Bernou).

